



Extrait du Vivre en Comminges

<http://www.vivreincomminges.org/Extrait-de-compte-rendu-de-seance.html>

Extrait de compte rendu de séance de la Société Archéologique du Midi de la France (01/04/08)

- Alertes en Comminges - Projet de carrière de Montmaurin -
Date de mise en ligne : mardi 1er avril 2008

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Extrait du compte-rendu de la séance du 1er avril 2008 de la Société Archéologique du Midi de la France.

SÉANCE DU 1er AVRIL 2008

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Watin-Grandchamp, Cazes, le Père Montagnes, MM. Bordes, Roquebert, Testard, membres titulaires ; Mmes Barber, Guiraud, Haruna-Czaplicki, MM. Lassure, Macé, Mattalia, membres correspondants.
Excusés : M. Cazes, Directeur ; Mme Cazes, membre titulaire.
Invités : Mlle Émilie Nadal, M. Czaplicki.

La Présidente ouvre la séance à 17 heures ...

Nous avons également reçu un message électronique envoyé par M. René Souriac, Président de la Société des Études du Comminges, faisant état du projet catastrophique de l'ouverture d'une carrière industrielle à Montmaurin. La Présidente propose que notre Société soutienne la motion présentée par la Société des Études du Comminges :

Motion. Pour la sauvegarde de l'intégrité d'un site naturel et archéologique majeur : les gorges de la Seygouade et de la Save à Montmaurin-Lespugue

Les gorges de la Save à Lespugue et celles de la Seygouade à Montmaurin sont un des hauts lieux du patrimoine archéologique européen : la « mâchoire de Montmaurin » datée de 600 000 ans est un des plus vieux restes humains de la France. Avec la « Vénus de Lespugue » (paléolithique supérieur) elle figure dans tous les ouvrages mondiaux d'archéologie comme document de référence pour la connaissance de l'histoire de l'évolution humaine.

L'intérêt des lieux ne se limite pas au site de Coupe-Gorge et à la grotte des Rideaux : l'environnement immédiat, à savoir le petit interfluve de 3 kilomètres sur 1 kilomètre qui s'étire entre Save et Seygouade est composé du même calcaire que les sites préhistoriques et est donc potentiellement riche en restes préhistoriques. On y trouve, de plus, des sites médiévaux et l'ensemble est à proximité immédiate de la villa gallo-romaine de Montmaurin.

Ce site interfluve est, de plus, classé en ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) pour l'originalité et la rareté de certaines composantes de sa couverture végétale, et aussi en raison de la présence d'espèces rares en de tels lieux comme la genette.

Le projet de création d'une carrière industrielle impliquerait la destruction d'un milieu contenant des vestiges précieux pour la connaissance de l'histoire de l'évolution humaine. Cette carrière détruirait également un environnement naturel dont la qualité patrimoniale du site a absolument besoin : elle le défigurerait irrémédiablement. Son exploitation est donc incompatible avec la nécessaire protection de cet ensemble unique qui, du Pithécantrophe à l'Homme moderne, fait partie du patrimoine de l'Humanité.

Les promoteurs de cette motion forment au contraire le voeu qu'en lieu et place d'une carrière, soit mis en oeuvre un projet de développement culturel, patrimonial et touristique dont les retombées économiques pourront être de grande importance pour cette zone.

- ▶ *Société des Études du Comminges (Saint Gaudens)*
- ▶ *Nature Comminges (Saint Gaudens)*
- ▶ *Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire (Toulouse)*
- ▶ *Coordination Environnementale Comminges (8 associations)*

Avec le soutien de : André Clottes, Conservateur Général du patrimoine, Paris ; Henri de Lumley, Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine, Paris ; Michel Girard, Palynologue. C.N.R.S. Paris ; Bruno Maureille, CNRS. Laboratoire d'anthropologie, Bordeaux, Josette Renault-Miskovsky ; Palynologue, Institut de Paléontologie Humaine, Paris.

Post-scriptum :

Afin d'éclairer le lecteur, nous y joignons la Note sur le péril que pourrait constituer la mise en oeuvre d'un projet de carrière à haut rendement sur la commune de Montmaurin, adressée à notre Société par notre consoeur Agnès Marin : [Dossier contre le projet de carrière de Montmaurin](#)